

L'auteur a développé et étayé de preuves nouvelles cette explication de la formule : *sub ascia*, ou *ab ascia dedicare*... « Dédier un tombeau tout neuf, en y déposant les restes du « mort, pendant que les ouvriers travaillent encore. » On la doit à *Reinesius*; et *MAZUCHI* (*Amphitheat. Campaniæ*, cap. 3) l'a adoptée.

Deux cérémonies religieuses, la Consécration et la Dédicace, rendaient une sépulture *accomplie*. La première consacrait le sol, *solum*; et la seconde *dédiait* le tombeau à un individu. Si on interrompait ce travail, on ne pouvait le reprendre sans la permission du Gouvernement ou des Pontifes; il en était de même lorsqu'on rétablissait un tombeau qui se dégradait, ou que l'on y déposait des restes apportés d'une autre contrée. Aussi lit-on dans une épitaphe conservée au Capitole (*Mus. Capitol. II*, p. 22).... A SOLO ET AB ASCIA.

Ce n'est pas que la Dédicace d'un monument fût toujours religieuse. Celle d'un théâtre, de thermes, d'une bibliothèque, etc., paraît n'avoir été qu'une inauguration civile, une ouverture, une *découverte*, comme Plutarque le dit de Pompée lors de la dédicace de son théâtre, *αγαδιστος*. Ainsi donc, il est très probable que l'expression *sub ascia*, etc., signifie qu'il n'y avait point eu d'interruption, depuis le régalement du terrain, à *solo*, jusqu'à l'achèvement de la sépulture, *et ab ascia*. Cette expression fut même employée quelquefois par métaphore; car on lit sur un râcloir de bronze du cabinet de Kircher (*MORCELLI : de Stylo Inscr. Latin.*, p. 325) SVB. ASCIA. P... *Posuit*. Certainement, on ne s'était point servi d'un hoyau, de l'*ascia*, pour faire ou pour achever un instrument de bronze moulé; mais on annonçait qu'on avait consacré, dans quelque temple, ce râcloir neuf, et qui n'avait point encore servi.

L'invitation au lecteur, qui termine l'épitaphe, n'est point relative à des bains ordinaires; l'auteur croit qu'elle indique